



Mesures soutenant directement le secteur de la construction

1 Prolongation et renforcement du programme d'acquisition de VEFA (Vente en Etat Futur Achèvement) par l'Etat



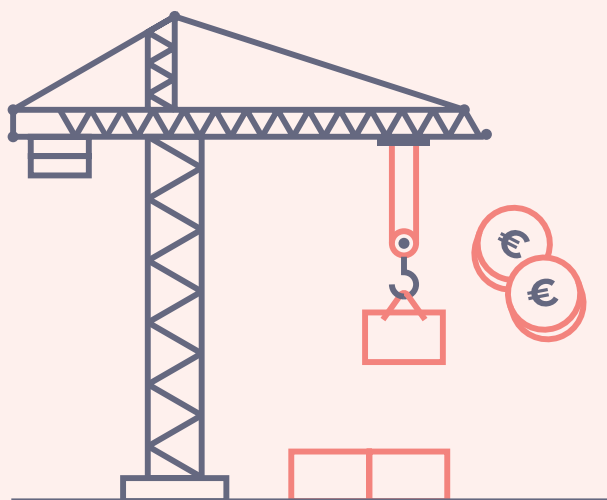
Programme 2023

170 +/- **110**
unités mio €
à fin 2023

+

Nouveau programme 2024 - 2027

+/-800 **480**
unités mio €



2 Maintien d'un haut niveau d'investissement pour la création de logements abordables publics

2024-2026

923
mio €



Mesures soutenant directement les particuliers

Les aides individuelles



Le plafond des aides (primes et subventions) **est augmenté** au niveau de vie.

Soutien aux locataires du marché privé

Subvention de loyer : adaptation du montant maximal pour les ménages avec enfants

40 €



80 €



par enfant

Soutien à l'accession à la propriété

Subvention d'intérêts : augmentation du taux à 3,5%

2,45 %



3,5 %

pour prêts en cours et nouveaux prêts

Primes d'accession : augmentation de 59% du nombre de ménages théoriquement éligibles aux primes d'accession à la propriété

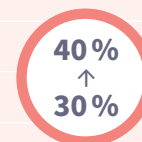
↑ 59 %

Garantie de l'Etat en vue de l'accession d'un logement :

Adaptation vers le haut des conditions d'attribution de la garantie de l'Etat :



Taux d'intérêt maximal



Taux maximal par rapport au coût du projet



Pour ménages qui achètent un logement en vente abordable ou à coût modéré d'un promoteur public (SNHBM, Fonds du Logements, communes) :
Augmentation des plafonds d'éligibilité

